

TRAVAILLER SEREINEMENT

N°2 30-10-2020



L'info pour les familles et la communauté professionnelle

Madame, Monsieur,

Le vendredi 16 octobre 2020, un professeur d'histoire et de géographie, Monsieur Samuel Paty, a été assassiné par un criminel obscurantiste. Le jeudi 29 octobre, un autre terroriste a assassiné trois personnes à Nice, pour des motifs vraisemblablement comparables.

Notre pays est lourdement frappé et les opinions se confrontent sur le terrain religieux, politique et philosophique. L'Ecole doit jouer son rôle et l'Education nationale nous propose à bon escient une démarche de laquelle l'ensemble scolaire Saint-Paul est totalement partie prenante.

L'hommage à Monsieur Samuel Paty, décidé avant l'attentat de Nice, aura lieu le lundi 2 novembre au sein du collège et lycée. Nous nous efforcerons d'y associer les trois dernières victimes.

Par ailleurs, le gouvernement français a prononcé un confinement dont les conséquences sont importantes dans les établissements scolaires. Le lien education.gouv.fr/info-coronavirus vous permet de consulter le nouveau protocole sanitaire applicable dès la rentrée.

Afin de réaliser au mieux cette rentrée particulièrement difficile, le conseil de direction de l'établissement a décidé plusieurs actions, conformément aux dernières recommandations de Monsieur le Ministre (<https://eduscol.education.fr/hommage-samuel-paty/>) :

- La reprise des cours est maintenue à partir de 8h00, selon l'emploi du temps habituel, partiellement aménagé. Les élèves recevront une information relative aux attentats dès leur première heure de cours. La lecture d'un texte et la minute de silence auront lieu à 11h00 pour la totalité des élèves et adultes.
- Au cœur de cette crise, accentuée par les incertitudes sanitaires, nous avons fait de la santé la première priorité de cette rentrée du 2 novembre 2020. Sans le temps d'une véritable réflexion au sein des équipes, il est à craindre que le recul fasse défaut et que l'émotion l'emporte sur la démarche pédagogique face aux risques de débats pour lesquels les enseignants ne sont pas dans l'immédiat totalement préparés.

Par ailleurs, nous ne pourrions pas respecter le protocole sanitaire en débutant la journée par la réunion des 120 membres de la communauté professionnelle à des fins d'échanges et débats.

- Un travail collectif, nourri par une documentation minutieuse, fera l'objet d'une programmation s'inscrivant à la fois dans la nécessité d'accompagner nos élèves vers un discernement entre faits, opinions et croyances et dans notre projet éducatif structuré par les valeurs républicaines.
- Nous faisons porter nos efforts sur la mise en place dès lundi du protocole sanitaire dans les cours, en récréation et au sein de la restauration scolaire.

Application du protocole sanitaire de l'Education nationale :

Les entrées dans l'établissement et les sorties de l'établissement seront échelonnées. Les enseignants débiteront et termineront leurs cours en fonction de ces ajustements.

L'attention des parents et des enseignants est attirée sur la nécessité que les groupes d'élèves ne se forment pas, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur de l'établissement. Les salles seront rejointes au plus vite.

Entrées, sorties :

Collégiens et lycéens entreront par le porche principal. Les lycéens sortiront par la porte donnant rue de Beaulieu et directement accessible par le foyer.

Les entrées et sorties à des horaires autres que début ou fin de journée sont maintenues par le porche principal.

Niveaux	Entrée	Sortie
1ères, Terminales	8h00	17h10
SGT	8h20	17h20
6èmes, 5èmes	8h10	16h15
4èmes, 3èmes	8h30	16h25

Déjeuner à la restauration :

Les collégiens prendront leur repas au self. La distanciation à table sera augmentée. La désinfection des places sera assurée entre chaque convive.

Les lycéens sont exclusivement attendus à la cafétéria. Les repas à emporter seront privilégiés. La salle Saint-Paul sera ouverte afin d'augmenter la distanciation entre les convives. Les lycéens dont la carte présente un solde déficitaire seront provisoirement admis à la cafétéria dans l'attente de régularisation auprès du service comptable.

Niveaux	Horaire	Remarques
1ères	12h00	
Terminales	12h30	Les enseignants garderont les élèves en cours jusqu'à l'horaire
SGT	11h20	Les enseignants libèreront les élèves à l'horaire
6èmes	11h20	Les enseignants libèreront les élèves à l'horaire
5èmes	11h50	Les enseignants libèreront les élèves à l'horaire
4èmes	12h20	Les enseignants garderont les élèves en cours jusqu'à l'horaire
3èmes	12h50	Les enseignants garderont les élèves en cours jusqu'à 12h30

A prévoir : la reprise des cours le cas échéant à 13h00 sera décalée en fonction de la durée du repas des élèves comme des adultes. L'objectif sera que tous les cours aient repris au plus tard à 13h40.

Exceptionnellement les élèves retardataires seront acceptés en cours sans « billet de retard ».

Récréations :

Il n'est pas possible de créer des récréations décalées, du fait que les enseignants ne peuvent pas assurer simultanément la fin d'un cours et le début du suivant. Les horaires sont maintenus. Néanmoins les enseignants garderont en salle pour une durée de 5 minutes supplémentaires les classes de SGT, 4^{ème}, 3^{ème} afin d'éviter les afflux massifs de fin de cours.

Déplacements des élèves :

Nous appliquerons progressivement la consigne de conserver une salle unique à chaque classe, exception faite des salles spécialisées. Ce ne sera pas immédiatement réalisable, en raison de l'importante réorganisation que cela demande.

La configuration des locaux ne permet pas la mise en œuvre des sens uniques de circulation. Les enseignants de collège prenant les élèves dans la cour s'assureront que les classes restent groupées et favoriseront l'espace entre chaque groupe, particulièrement dans les escaliers et les couloirs.

Nous efforcerons d'étoffer la présence d'adultes dans l'établissement afin de veiller à ces mesures, nécessairement aléatoires au regard des effectifs. Rappelons que nous accueillons sur le site 1200 élèves et 130 adultes. Les enseignants bénévoles pour renforcer les équipes de Vie scolaire sont les bienvenus.

Après la rentrée de lundi :

La réunion parents-professeurs prévue le mercredi 4 novembre 2020 est reportée sine die.

La réunion des parents d'élèves élus aux conseils de classe est reportée sine die.

Les réunions institutionnelles, bilans, conseils de classe, sont maintenus en distanciel (Teams).

Les parents peuvent obtenir un justificatif de l'établissement, à compléter, leur permettant d'accompagner leurs enfants : Pronote, espace Parents, onglet Informations.

Nous vous remercions de la confiance dont vous faites preuve et sommes plus que jamais disponibles pour recueillir vos remarques et suggestions.